

Questions orales

[Français]

LA CONSTITUTIONON DEMANDE QUE LE TEXTE DU DISCOURS DU PREMIER
MINISTRE DU 23 MARS SOIT IMPRIMÉ ET DISTRIBUÉ

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, j'aimerais demander au très honorable premier ministre s'il a l'intention de faire un tirage à part des débats du 23 mars, afin de faire parvenir à tous les premiers ministres des provinces, aux chefs des partis politiques provinciaux, et tout particulièrement aux membres du Parlement de Sa Majesté la reine à Londres, copie du discours qu'il a prononcé dans cette Chambre sur le rapatriement de la Constitution.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je suis très heureux de considérer l'excellente suggestion du député. Nous serions peut-être tous d'accord pour nous assurer que les discours sur le même sujet du chef de l'opposition officielle et de celui du Nouveau parti démocratique puissent être imprimés en même temps et alors aux frais de la Couronne. On pourrait alors les faire parvenir à tous les gens mentionnés par le député.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALELA PARTICIPATION DU QUÉBEC AUX CONTRATS DE
FABRICATION DU F-18

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. D'après certains journaux des pressions exercées par le caucus des députés libéraux du Québec auraient entraîné une reprise des soumissions pour les contrats relatifs à la construction du chasseur F-18. Ces pressions s'expliquent du fait que le programme ne procurerait que peu d'emplois au Québec et que toutes les offres proviennent de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Les libéraux ayant promis au Québec des retombées de l'ordre de 1.5 milliard de dollars, Canadair, une société de la Couronne établie au Québec, sera autorisée à faire une offre non sollicitée. Le ministre peut-il dire à la Chambre si ces rumeurs sont exactes? Dans l'affirmative, à quoi sert-il de faire un appel d'offres si de nouvelles offres doivent être faites six mois plus tard à la suite de manœuvres partisanes? N'est-ce pas là jouer à la politique de l'assiette au beurre?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je pense que tous les députés connaissent la nature des engagements qui ont été pris lorsque nous avons choisi le F-18 il y a environ un an. L'appel d'offres s'est déroulé de façon normale. Aucun changement n'a été apporté au principe international des appels d'offre. A vrai dire, la gestion du contrat appartient au ministère des Approvisionnements et Services et au ministère de l'Industrie et du

Commerce. Pour autant que je sache, il ne s'est rien produit d'illégal ou d'irrégulier.

M. Crosbie: Répondez à la question!

M. Fretz: Madame le Président, si le ministre affirme qu'il n'y a pas eu de nouvel appel d'offres, quelle est la raison des retards qui entraînent des pertes de travail dans les usines canadiennes?

M. Lamontagne: Madame le Président, je proposerais au député d'en demander la cause à la compagnie McDonnell-Douglas.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Elle n'est pas à la Chambre. Demandons à Herbie Gray.

* * *

LES PÊCHESLE VOLUME DE PÉTONCLES CAPTURÉS SUR LE BANC GEORGE—
ON DEMANDE DE MODIFIER LA LIMITE DES PRISES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. A l'heure actuelle, le volume des pétoncles capturés sur le banc Georges est plus faible que d'habitude. En conséquence, des agents des pêcheries ont effectué une enquête sur les quantités débarquées et ils ont trouvé une douzaine de bateaux contenant des pétoncles de taille inférieure à la taille légale.

Étant donné la controverse suscitée par cette affaire, le ministre envisagera-t-il de ramener de 30,000 à 20,000 livres la limite des prises par voyage? Par la même occasion, peut-il envisager de porter de 40 à 50 livres le compte par livre de pétoncles dans l'espoir de stabiliser ce secteur de l'industrie de la pêche? Enfin, le ministre proposera-t-il à son homologue américain que les États-Unis adoptent des mesures identiques sur le banc Georges?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, nous savons depuis un certain temps déjà que les stocks de pétoncles sont menacés. Ce n'est pas uniquement à cause d'une pêche plus intense que d'habitude de la part des pêcheurs américains; cela fait des années que les biologistes nous mettent en garde contre ce danger.

Cependant, tous les pêcheurs, tant canadiens qu'américains, verraient leurs problèmes s'accroître sensiblement si les mesures et les attitudes de conservation devaient se relâcher dans ce secteur.

Nous nous sommes entretenus avec le secrétaire Baldrige lors de sa venue au Canada pour essayer de mettre au point un programme de conservation à l'intention de tous les pêcheurs des deux pays.

En ce qui a trait à la proposition du député, nous avons conféré avec les pêcheurs et les conditionneurs dans cette région. Nous étudierons leurs recommandations sans idées préconçues, et j'espère être en mesure d'annoncer certains changements dans les prochains jours.